



**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**284<sup>e</sup> séance du**  
**SÉNAT ACADÉMIQUE**  
**SAC-250117 (extraordinaire)**  
**Le 17 janvier 2025**  
**de 13 h à 14 h 15**  
**À distance via Microsoft Teams**

**PROCÈS-VERBAL**  
Sénat académique • SAC-250117



**SAC-250117 (extraordinaire)**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

284<sup>e</sup> séance du

**SÉNAT ACADÉMIQUE**

Le 17 janvier 2025

À distance / Microsoft Teams

**PRÉSENCES**

**MEMBRES**

Hélène Albert, professeure	Moncton	Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	UdeM
Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	UdeM
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Céline Surette, doyenne	Moncton
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Jeanne Mance Cormier, directrice générale de la bibliothèque	Moncton	Germaï Lesly Okome Ekome Toung, étudiant	Shippagan
Étienne Dako, professeur	Moncton	Christophe Traisnel, professeur	Moncton
Mireille Demers, doyenne des études	Shippagan	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Salah-Eddine El Adlouni, professeur	Moncton	<b><u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u></b>	
Florin Filip, directeur général de la Formation continue	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	UdeM
Viktor Freiman, professeur	Moncton	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	UdeM
Micheline Gleixner, professeure	Moncton	Gabriel Cormier, vice- recteur à l'administration et aux ressources humaines	UdeM
Jeanne Godin, professeure	Moncton	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Amel Kaouche, professeure	Edmundston	Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	UdeM
Octave Keutiben, professeur	Moncton	Cédric Laverdure, vice- recteur par intérim	Shippagan
Madeline Lamboley, professeure	Moncton	Matthieu LeBlanc, professeur et président d'assemblée	Moncton
Mathieu Lang, doyen	Moncton	Martin Waltz, professeur retraité	Moncton
Gabriel Laplante, professeur	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Sylvie Morin, doyenne des études	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		
Gérard Poitras, doyen	Moncton		

**Personnes excusées :** Danika Beaudin, Olivier Clarisse, Lacina Coulibaly, Jean-Baptiste Koffi, Érik Labelle-Eastaugh, Caroline P. LeBlanc, Christine Paulin et Simon Thériault.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE (284 <sup>E</sup> SÉANCE) .....	3
2. BUT DE LA RÉUNION.....	3
3. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DROIT DE PRÉSENCE 3	3
4. CONSULTATION – RENOUELEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	3
5. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES .....	5
6. PROCHAINE RÉUNION.....	5
7. CLÔTURE.....	5
ANNEXE 1 : Transcription.....	6
ANNEXE 2 : Enregistrement .....	16
ANNEXE 3 : Documents.....	17
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B : Demande de renouvellement – Dr Denis Prud’homme	

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l’ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

**Nota bene :**

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l’adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L’enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l’Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d’un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d’un **P**.

**1. OUVERTURE (284<sup>E</sup> SÉANCE)**

**13 h :** Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Il procède ensuite à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones :

*« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18<sup>e</sup> siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

Les scrutateurs pour la réunion sont Janice Comeau et Michel Couture.

En ce qui a trait aux personnes excusées, le président mentionne les noms suivants : Danika Beaudin, Olivier Clarisse, Lacina Coulibaly, Jean-Baptiste Koffi, Érik Labelle-Eastaugh, Caroline P. LeBlanc, Christine Paulin et Simon Thériault.

**2. BUT DE LA RÉUNION**

Voir le Document A

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, le Sénat académique a l'occasion d'entendre une présentation de la part du recteur et vice-chancelier dans le contexte de sa demande de renouvellement de mandat.

**3. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DROIT DE PRÉSENCE**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

La secrétaire générale indique que tout est en règle quant au droit de présence.

**4. CONSULTATION – RENOUELEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le président d'assemblée anime la session en suivant le déroulement suivant :

**ACCUEIL**

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux membres à cette consultation dans le cadre du processus de renouvellement du recteur et vice-chancelier, et ce, conformément à la *Politique de sélection des cadres* de l'Université de Moncton.

**MESSAGES D'OFFICE**

Le président d'assemblée annonce quelques messages d'office.

- Dans un premier temps, Dr Prud'homme fera une présentation d'environ 30 minutes et, dans un deuxième temps, il répondra aux questions des membres. Nous estimons que l'exercice sera d'une durée maximale de 75 minutes.
- À noter que la présentation et la période de questions seront enregistrées et webdiffusées.

**PRÉSENTATION DU PROFIL DE DOCTEUR PRUD'HOMME**

Dr Denis Prud'homme est recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Avant son arrivée à l'Université, il a été doyen de la Faculté de la santé à l'Université d'Ottawa pendant 10 ans et par la suite vice-président associé de l'Institut du Savoir Monfort. Suivant ses études en kinésiologie, Dr Prud'homme a complété sa médecine à l'Université Laval et a exercé cette profession pendant plusieurs années.

Le président d'assemblée invite Dr Prud'homme à prendre la parole.

**PRÉSENTATION DE DOCTEUR PRUD'HOMME**

Voir le Document B

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le recteur et vice-chancelier présente les grands dossiers du premier mandat. Il fait un retour sur la Covid-19, la planification stratégique *Cap sur l'avenir* et le plan opérationnel institutionnel.

En deuxième partie, le recteur et vice-chancelier présente les principaux défis qui s'annoncent pour les prochaines années. Enfin, il présente les perspectives d'avenir

**QUESTIONS DES MEMBRES**

Le président d'assemblée invite les membres du Sénat académique à poser des questions au recteur et vice-chancelier. Le recteur répond à plusieurs questions.

**PROCÉDURE**

Le président d'assemblée remercie Dr Prud'homme d'avoir participé à cette étape du processus.

Dr Prud'homme quitte la salle.

Pour le vote, le président d'assemblée explique la procédure :

- La question sera présentée par l'entremise du formulaire Forms.
- Les réponses possibles sont « oui » ou « non »
- Les résultats du vote ne seront pas affichés, mais seront remis au Comité consultatif de sélection.
- À la suite du vote, le président d'assemblée annoncera si le vote est favorable ou non.

***R : 01-SAC-250117***

*« Que le Sénat académique donne un appui favorable au renouvellement du mandat de Dr Denis Prud'homme à titre de recteur et vice-chancelier. »*

Résultat : Le vote est favorable.

**DERNIERS MESSAGES**

Première chose - les présentations publiques : Des consultations publiques ont eu lieu à Shippagan et Edmundston au mois de décembre ainsi qu'à Moncton le 13 janvier dernier.

Deuxième chose - la consultation écrite : Les membres de la communauté universitaire seront invités à remettre au Comité consultatif leurs commentaires écrits. La consultation écrite aura lieu à compter de la semaine prochaine. Des avis seront circulés par l'entremise du courriel.

Troisième chose – la décision : La décision finale sera prise par le Conseil de l'Université au cours du semestre d'hiver.

Le président d'assemblée remercie les gens.

**5. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL COMPRENANT LE DÉTAIL DES VOTES**

***R : 02-SAC-250117***

Hector Adégbidi, appuyé par Hélène Albert, propose :

*« Que le fichier Excel comprenant le détail des votes soit détruit. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

**6. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion régulière du Sénat académique aura lieu à distance le vendredi 7 février 2025 à 13 h 30.

**7. CLÔTURE**

La séance est levée à 14 h 15.



Lynne Castonguay  
Secrétaire générale